

BULLETIN D'ADHÉSION PEEP

N° d'APE

21 - 68 - 298

PARENT ou responsable légal (merci de remplir en lettres MAJUSCULES)

Nom	Prénom
Adresse	
Code postal	Ville
e-mail	Téléphone

ENFANTS SCOLARISÉS ET ÉTUDIANTS

Nom / Prénom	Année de naissance	Niveau	Établissement / Université

Adhésion à la PEEP 12 €

grâce à cette adhésion, je bénéficie de nombreux avantages Association d'intérêt général (réduction d'impôt de 66%) : un reçu fiscal vous sera envoyé.

Je verse une cotisation de soutien COMPLÉMENTAIRE

fiscalement déductible (art 200 du C.G.I.)

Autre service

Total

à verser à votre association locale

Règlement par :

☐ Chèque (à l'ordre de la PEEP)

☐ Espèces

☐ En ligne (pour les APE disposant d'un QR code)

Date et signature obligatoires

Bulletin à retourner avec le règlement à l'adresse de votre Association de Parents d'Élèves indiquée sur ce bulletin. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont nécessaires pour votre adhésion à l'APE affiliée à la Fédération PEEP et aux services offerts aux adhérents. Destinées à votre APE et à la PEEP, elles sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées et dont le détail est précisé par notre politique de confidentialité. En application de la loi n°78/17 du 6 janvier 1978 modifiée et du RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant, ainsi que d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité de vos données. Vous disposez du droit d'opposition au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la Fédération PEEP (dpo@peep.asso.fr) ou directement à votre APE. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

L'association des parents d'élèves est un lien privilégié entre les parents et le monde scolaire pour faire entendre votre voix, vous représenter lors des conseils de classe, d'école et vous accompagner :

- de la maternelle jusqu'au supérieur
- dans l'enseignement général, technologique, professionnel et agricole

Des informations

Animations locales

Conférences, ateliers, newsletters, la revue digitale la Voix des Parents

Des services

Plateforme dédiée au soutien scolaire

Campus PEEP : Formations en ligne pour les parents et les élèves

Aide à l'orientation

Partenariats pour découvrir le monde de l'entreprise

Des avantages

Réductions exclusives, à découvrir sur <http://peep.asso.fr/>

Assurance scolaire avec de nombreux avantages peepasso.assurance.carrefour.fr



LA PEEP, CRÉE PAR DES PARENTS POUR TOUS LES PARENTS !

Notre Fédération est laïque, indépendante de toute organisation politique, syndicale ou confessionnelle et reconnue d'utilité publique. Nos associations locales sont autonomes et la Fédération leur apporte le soutien nécessaire pour que la voix des parents remonte jusqu'aux ministères.

Une organisation puissante

2 000 associations de parents d'élèves, indépendantes et actives

200 000 familles en métropole et en outre-mer

Notre Fédération agit pour que le quotidien à l'école soit toujours pensé dans l'intérêt de tous les élèves.

Parmi les nombreuses actions menées par la PEEP :

- des interventions pour l'amélioration des services de transport scolaire
- des initiatives dans le domaine de la restauration scolaire : meilleure organisation, suppression des emballages en plastique et davantage de produits Bio

Et pour que chaque élève ait les meilleures conditions de travail et d'apprentissage, la PEEP œuvre à vos côtés pour :

- obtenir un meilleur accompagnement des élèves en situation de handicap
- lutter contre le décrochage et les violences scolaires



Crédit : Anastasia Gepp

ADHÉRER À LA PEEP, C'EST SIMPLE

Vous voulez participer activement à la vie scolaire de votre enfant ou simplement profiter des services ?

A la PEEP, vous pouvez vous engager selon vos envies et vos disponibilités.

Nos bénévoles et adhérents mettent leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner au mieux dans vos actions.

Pour en savoir plus, adressez-vous aux représentants de votre établissement, parents comme vous.

PEEP Sundgau
6 route de Thann
68130 Altkirch

ADHÉRER À LA PEEP



c'est rejoindre d'autres parents d'élèves, mobilisés pour faire de la scolarité de nos enfants un parcours à succès

ASSURANCE SCOLAIRE & EXTRA-SCOLAIRE

La PEEP a choisi Carrefour Assurance !

L'assurance scolaire couvre les dommages matériels et corporels que votre enfant pourrait causer à un tiers. Elle le protège aussi s'il se blesse lui-même.

L'assurance scolaire et extra-scolaire Carrefour vous permet de profiter d'une protection étendue pour les activités scolaires & extrascolaires à bas prix dès la maternelle et jusqu'aux études supérieures

Votre enfant est assuré à l'école, pendant les trajets et durant tous ses loisirs et vacances, en France et l'Étranger.

Découvrez les avantages du partenariat PEEP - CARREFOUR ASSURANCE :

www.peepasso.assurance.carrefour.fr

N'attendez pas la rentrée pour protéger votre enfant !

9,90€ par an et par enfant la première année, puis 15€

- Une couverture complète incluant le remboursement des frais médicaux en cas d'accident et des garanties d'assistance.
- Une souscription en ligne en 5 minutes
- Votre attestation immédiate dans votre espace personnel

Carrefour assurance

Le contrat se souscrit auprès de CARMA, entreprise régie par le Code des assurances, SA au capital de 270 000 €, RCS 530 595 616, 6 rue du Marquis de Rues 91 008 Evry-Corbeil. Conditions et limites contractuelles descriptives sur www.peepasso.assurance.carrefour.fr